

Selon les rapports des autorités sanitaires cubaines, novembre a été un mois positif par rapport au Covid 19. Au niveau national la situation s'est nettement améliorée.

Dans le rapport présenté par le ministre de la Santé Publique le vendredi 26 novembre, seulement 1000 cas actifs, le chiffre le plus ont été signalés.

En relation avec la campagne de vaccination, selon les statistiques publiées par le ministère de la santé publique, 82% de la population est déjà vaccinée avec le calendrier complet de vaccination :



À cet égard, la campagne de vaccination de rappel a aussi commencé ce mois-ci. Au 26 novembre, les autorités sanitaires ont indiqué qu'un total de 323 365 personnes avaient déjà reçu la dose de rappel :



En ce qui concerne les mesures sanitaires générales, comme mentionné dans le résumé du mois précédent, elles ont maintenant été presque entièrement éliminées. Les services de transport, de loisirs et culturels ont repris, ces deux derniers en tenant compte du fait que les distances minimales établies entre les clients doivent être respectées afin de garantir la distanciation sociale, et tous les établissements doivent être certifiés au préalable par les autorités sanitaires pertinentes.

Il restent comme mesures obligatoires le port de masques dans les lieux publics et les mesures de désinfection aux entrées des établissements publics et de services.

Avec l'apparition de la variante Omicron en Afrique australe, les autorités sanitaires cubaines ont annoncé un ensemble de mesures qui entrent en vigueur le samedi 4 décembre pour le contrôle sanitaire des voyageurs internationaux en arrivant au pays.

Les voyageurs originaires d'Afrique du Sud, du Lesotho, du Botswana, du Zimbabwe, du Mozambique, de Namibie, du Malawi et d'Eswatini devront suivre les indications suivantes pour entrer dans le pays :

- Présenter un calendrier de vaccination complet au point d'entrée.
- Résultat négatif d'un test PCR-RT effectuée au maximum 72 heures avant le voyage.
- Un échantillon PCR-RT pour le SARS-CoV-2 sera prélevé au point d'entrée.
- Une quarantaine obligatoire sera appliquée pendant sept jours dans un hôtel désigné à cet effet, les frais d'hébergement et de transport étant à la charge du voyageur.
- Ils feront l'objet d'un nouvel test PCR-RT du SRAS-CoV-2 le sixième jour, et s'ils sont négatifs, ils seront libérés de la quarantaine le septième jour.

Pour les voyageurs en provenance de Belgique, d'Israël, de Hong Kong, d'Égypte, de Turquie et du reste de l'Afrique subsaharienne.

- Les mêmes mesures s'appliquent que pour les pays précédents, à l'exception de la quarantaine et du PCR-RT le sixième jour.

